

<http://www.snetap-fsu.fr/Midi-Pyrenees-le-CREA-n-a-pas-pu.html>



Midi Pyrénées : le CREA n' a pas pu se tenir

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 15 mars 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

INTERSYNDICALE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC DE MIDI-PYRÉNÉES COMMUNIQUÉ



Alors que la carte régionale des formations n'est toujours pas arrêtée, le Comité régional de l'enseignement agricole (CREA) n'a pu se réunir !

En l'absence des partenaires majeurs que sont le Conseil régional de Midi-Pyrénées, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), la Direction des finances publiques, les parents d'élèves de l'enseignement agricole public ([EAP](#)), les représentants des personnels de l'EAP ont refusé de siéger à la réunion convoquée ce jour, jeudi 14 mars 2013, par le Directeur régional de l'agriculture. Le quorum n'étant pas atteint, le CREA n'a pu se réunir.

Les questions que nous avons posées au préalable au Directeur régional n'ont donné lieu à aucune réponse satisfaisante. Nous considérons que les questions qui engagent l'avenir de l'EAP méritent un autre traitement. Les dysfonctionnements observés depuis de nombreuses années tant sur le plan réglementaire que sur celui du débat démocratique ôtent toute légitimité aux décisions émanant de cette instance et entraînent une désaffection des partenaires de l'EAP.

Les questions portent notamment sur :

" la nécessité de développer et d'accorder la priorité à l'EAP, contrairement à la complémentarité entre le service public et les établissements privés promue par notre autorité de tutelle et le Conseil régional (refus d'ouvrir des classes, élèves refusés faute de places suffisantes, créations de postes d'enseignants insuffisantes, suppressions de postes d'agents administratifs) ;

" les relations difficiles avec le rectorat et l'Education nationale (concurrence « sauvage », refus d'information sur nos filières, rétention d'élèves, « sabotage » des classes de Dispositifs d'initiation aux métiers en alternance de

l'enseignement agricole) ;

" l'avenir incertain de la filière technologique (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) ;

" le choix du Conseil régional de Midi-Pyrénées, appuyé par l'État, de développer l'apprentissage au détriment des formations scolaires et de « mixer » des élèves et des apprentis dans une même classe, choix que nous contestons.

Le CREA doit être reconvoqué dans un délai de 15 jours. Nous espérons que ce sera l'occasion de remettre en place un dialogue constructif pour le développement de l'enseignement agricole public !

Toulouse, le 14 mars 2013

Cliquez ici pour voir un extrait du document préparatoire au CREA de Midi-Py concernant le CPRDFP : complémentarité, mixage, développement de l'apprentissage.

[>](http://www.snetap-fsu.fr/IMG/pdf/cprdfp_mip_2.pdf "PDF - 105.9 ko")